

Rapport P-103 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-103 intitulée: «Pour le calme et la propreté sur la place Saint-François et contre les aménagements estivaux».

Conclusions

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 17 janvier 2006)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-103 au Conseil administratif.